

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 3 février 2021 par la députée de Mercier, madame Ruba Ghazal, demandant la mise en place de mesures visant la réduction du gaspillage alimentaire.

La société québécoise est de plus en plus sensible aux enjeux relatifs au gaspillage alimentaire, surtout en ce temps de pandémie de COVID-19 où la sécurité alimentaire prend de l'ampleur.

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec est pleinement conscient des préoccupations entourant les pertes et le gaspillage alimentaires. Il y a un peu plus d'un an, j'ai dévoilé le *Plan d'action 2019-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire*, lequel prévoit notamment la coordination des initiatives des partenaires contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire. À cet effet, des travaux sont en cours avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, RECYC-QUÉBEC et les partenaires du secteur bioalimentaire, afin que soit mis en place un chantier sur la réduction du gaspillage alimentaire. Ces travaux visent à répondre aux préoccupations des Québécoises et des Québécois ainsi que les problématiques liées aux pertes et au gaspillage alimentaires.

... 2

N/Réf. : 2021-02-12-016

200, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6  
**Téléphone : 418 380-2525**  
Télécopieur : 418 380-2184  
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Les gouvernements du Québec, du Canada ainsi que les instances municipales et régionales et les différents acteurs du secteur bioalimentaire mettent déjà en œuvre plusieurs initiatives pour permettre de réduire le gaspillage alimentaire.

Plus spécifiquement, face aux enjeux découlant de la COVID-19, les différentes filières québécoises concernées ont réagi en adoptant une approche de concertation entre les différents maillons. La réponse rapide du gouvernement et des partenaires a permis de limiter les pertes de production et le gaspillage de produits agricoles. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation travaille en étroite collaboration et de façon continue avec les banques alimentaires afin d'acheminer le plus efficacement possible les surplus de l'industrie bioalimentaire vers les organismes d'aide alimentaire.

Les enjeux et les préoccupations liés à la sécurité alimentaire et à la réduction du gaspillage alimentaire sont des priorités ministérielles et gouvernementales. Mon équipe ainsi que celles du Ministère demeurent en contact étroit et travaillent en concertation avec l'ensemble des partenaires des différents maillons de la chaîne bioalimentaire pour faire avancer les travaux du chantier, et de réduire davantage le gaspillage alimentaire au Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



André Lamontagne